



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Mardi le 3 juin 2014

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAIS et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

61-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| 1. Maire M. Graham Hawley : | OUI |
| 2. Siege #1 M. Maurice Lafleur: | OUI |
| 3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais: | OUI |
| 4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau: | OUI |
| 5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau: | |
| 6. Siege #5 M. Claude Piché: | OUI |
| 7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: | OUI |

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

62-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 6 mai 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

63-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 20 mai 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

64-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Bellemore, Belmont, du Lac-Elsie, King, Lafleur, Moore, Parkview, Pine et Picanoc pour un montant subventionné de 30,000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports. Numéro de subvention 00020548-1-84055(07)-2013-06-21-17.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Que la firme Piché & Lacroix CPA inc soit mandaté a vérifier la reddition de compte pour cette subvention.

Adopté

65-06-2014

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 231,849.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe dûment complété**.

POUR CES MOTIFS,

sur une proposition de JACQUE GAUTHIER, appuyé par MAURICE LAFLEUR, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Otter Lake informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

66-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake envoie une personne au Congrès FQM le 25, 26 et 27 septembre 2014 à Québec. Toutes dépenses seront payées par la municipalité.

Adopté

67-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle l'adhésion à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) pour l'année 2014 au tarif de 693.95\$ taxes inclus.

Adopté

68-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Rodney Vadneau, Chef pompier, de dépenser un maximum de 500.00\$ pour des achats qui son budgéter pour le département. Après avoir présenté les preuves d'achats il sera remboursé au chef pompier après vérification.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

69-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation aux nouveaux membres du département d'incendie (Terry Lafleur, Sonya Rivington, Marc Ladouceur et Randy Richard) de compléter leur formation Première Répondant. Aucun frais de formation ni de voyage sera charger a la municipalité. Les membres ne seront pas nécessairement membres du service Premier Répondant après leur période probatoire mais la formation sera un atout comme pompier.

Adopté

70-06-2014

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a un protocole d'entente signé avec la Régie Régionale de la Santé et des Services de l'Outaouais en date du 5 juillet 2005 pour une durée indéterminée

ATTENDU QUE l'entente indique que la municipalité s'engage a établir et maintenir le service de premiers répondants pendant toute la durée de la présente entente sur le territoire de la Municipalité d'Otter Lake, lequel territoire pourra être modifié suite a une entente a cet effet entre les parties

ATTENDU QUE le territoire n'a jamais eu de modification d'entente avec d'autres parties

ATTENDU QUE le service est payé par les contribuables de la Municipalité d'Otter Lake

ATTENDU QUE Jacques Piché, Coordinateur en sécurité publique MRC Pontiac, a confirmé que la municipalité n'est pas obliger d'aller a un appel hors de notre territoire et ne peut pas être tenue responsable

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake confirme que les Premier Répondants de la Municipalité d'Otter Lake donnent service seulement sur le territoire d'Otter Lake et respecte les limites du territoire

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

71-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne approbation pour les travaux de route sur chemin Ranch, Trout, Beaudoin, Erfle, Mayhew et Picanoc à un cout maximum de 34,000.00\$ avant taxes comme prévu dans le budget 2014.

Adopté

Divers

Maire M. Graham Hawley: Antenne sur l'infrastructure d'eau

Siège #1 M. Maurice Lafleur: Lame pour le tracteur

Siège #2 Mme Nancy Dagenais: Portrait pour site web

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau : Subvention IIL

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché: Tournoi de golf MRC

Siège #6 M. Jacque Gauthier: chemin Yates

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

72-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation a Jennifer Vadneau, membre du conseil, pour signer et déposé une demande pour financement de L'Initiative d'investissement local (IIL) au nom de la municipalité d'Otter Lake (population 1109) pour les réparations au Salle communautaires des jeunes incluant réparations et améliorations a l'extérieure et l'intérieure du bâtiment.

Adopté

73-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation d'acheter une lame pour l'arrière du tracteur à un cout maximal de 3,000.00\$ avant taxe.

Adopté

74-06-2014

ATTENDU QUE Le réseau Picanoc (fournisseur d'internet) souhaite installer l'équipement requis pour la livraison de l'accès à internet sans fil sur l'infrastructure d'eau, propriété de la municipalité

ATTENDU QU'UNE partie de cet accord, Picanoc va installer et maintenir une caméra pour le bénéfice de la municipalité en échange pour la location du site

EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Picanoc de faire l'installation de leur équipement sur notre infrastructure d'eau.

75-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake envoie deux personnes au tournoi de golf de l'MRC Pontiac le 12 juin 2014 à un coût de 220.00\$.

Adopté

76-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne le contrat pour l'enlèvement de branches et d'arbres sur le chemin Yates à Shamus Ardern, Ardern Logging, 20 pieds du centre du chemin sur les deux côtés, 2.3 kilomètres. Coût 10,500.00\$ plus taxe.

Adopté

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
-

Correspondance

- | | |
|-------------------|---------------------|
| 1. Postes Canada | Heures d'ouverture |
| 2. Ardern Logging | chemin Yates |
| 3. Otter Lake RA | Évènement et comité |
-

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

77-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 230,756.49\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 3ieme jour de juin 2014.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer :	230,756.49 \$
Factures prépayées:	0.00 \$
Salaires élus et employés:	22,528.98 \$
Totale :	253,285.47 \$

Période de questions 30 minutes

78-06-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la réunion soit levée a 20H00.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale